

Employé(e)s commercial en magasin

Titre professionnel de niveau 3 (ancien niveau V)
enregistré au RNCP sous le n° 8812/ Code diplôme 56T31201

**Formation en Contrat d'Apprentissage/Contrat de Professionnalisation/
Financement Individuel/ ...**

Le métier :

L'employé (e) commercial (e) en magasin contribue au développement de l'activité commerciale du magasin en garantissant la disponibilité des articles en rayon et en facilitant la relation commerciale avec la clientèle. Il (elle) assure l'approvisionnement et la mise en valeur des produits d'un rayon ou d'un point de vente et répond aux sollicitations des clients, les oriente et les conseille. Il (elle) réceptionne les marchandises, participe à la tenue des réserves, au rangement des produits et à leur préparation en vue de leur mise en rayon. Il (elle) remplit les linéaires lors des livraisons, lors des réassorts et à l'occasion de la mise en place des opérations commerciales. Il (elle) garantit le balisage et l'étiquetage des produits en rayon, veille en permanence à la propreté du rayon ou du point de vente.

Il (elle) effectue de façon régulière des comptages de stocks pour la préparation des commandes ou la réalisation d'inventaires. Il (elle) accueille le client, l'aide à choisir ses produits, le sert, procède à l'enregistrement des articles vendus et à l'encaissement des règlements.

Par son action au quotidien, il (elle) participe à la lutte contre la démarque et à la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de son entreprise (RSE).

L'employé (e) commercial (e) en magasin travaille en autonomie, seul (e) ou en équipe, sous la responsabilité d'un hiérarchique direct (chef d'équipe, responsable de rayon, responsable de magasin, gérant). Il (elle) est en contact direct avec la clientèle et participe à sa fidélisation.

L'employé (e) commercial (e) en magasin exerce dans tous types de points de vente : grandes, moyennes et petites surfaces commercialisant, le plus souvent en libre service, des produits alimentaires ou non alimentaires.

L'emploi peut s'effectuer en zone frigorifique et implique le port de charges. Il s'exerce en horaires décalés, en fin de semaine.

L'employé (e) commercial (e) en magasin peut être amené (e) à travailler certains jours fériés et dimanches.

Les activités types et la validation du titre professionnel :

CCP 1 – Approvisionner un rayon ou un point de vente	<i>Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon. Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin. Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon.</i>
CCP 2 – Accueillir et accompagner le client dans un point de vente	<i>Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente. Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements.</i>
Compétences transversales de l'emploi	<i>Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service. Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer).</i>
Modules complémentaires en lien avec l'activité :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mise en Situation- Jeu de rôle</i> • <i>PNL (programmation neuro linguistique)</i>

La session de validation se déroule en fin de formation. Lors de l'épreuve de synthèse, Le jury évalue le candidat à la suite d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique et de questionnements à partir du dossier de synthèse de pratiques professionnelles.

Prérequis :

Niveau 3

Public :

Candidat en contrat d'apprentissage et /ou professionnalisation.

Dates et lieu de formation

Session 2021

Nombre d'heures en centre : SELON TYPE DE CONTRAT

Lieu de formation : Académie Lax – 175, avenue de Prades 66000 Perpignan

Accès à la formation et coût :

Possibilité de financement en CIF ou contrat en alternance par un OPCO (Nous contacter) – Financement individuel (tarif nous consulter).

Contact : 09.52.27.34.71

contact@academielax.com